



Crédit caisse d'épargne avec une carte TEOZ

Par **jam000000000**, le **11/04/2015** à **13:13**

Bonjour j'ai souscrit un crédit à la caisse d'épargne avec une carte TEOZ, il y a plus de 13 ans et suite à des pertes d'emplois je n'ai plus payé depuis presque 10 ans. Je me suis retrouvé interdit bancaire à cause de cela pendant 5 ans, mon interdit bancaire est levé et l'organisme m'a contacté par tel pour me demander de payer. Que dois-je faire ? Trouver un arrangement ? Suis-je contraint de rembourser ? Merci de m'aider.